3ème ANNEE PRINCE-ALBERT, JEUDI 6 NOVEMBRE 1913 No. 34

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 683

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* Publié par la Cie La Bonne Presse, Ltée J. P. DAOUST, *Administrateur*

Le règne social du Sacré-Coeur

Mercredi soir, 22 octobre, avait lieu dans la cathédrale de Joliette une scène grandiose et impressionnante.

A la suite d'un triduum de jubilé pour les hommes, prêché par le Rev. Père Lelièvre, O.M.I., l'apôtre du Sacré-Cœur qui a implanté à Saint-Sauveur de Québec, depuis une dizaine d'années une si belle œuvre d'adoration chez les ouvriers, la population de Joliette réunie dans la cathédrale au nombre de plus de 2,000 hommes et jeunes gens proclamait dans un élan de foi ardente devant Jésus-Hostie le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, et décrétait l'érection d'un monument public au Sacré-Cœur.

Le compte rendu que nous reproduisons ci dessous, d'après les journaux de Montréal et de Québec, raconte une manifestation populaire dont l'intérêt s'élève de très haut au-dessus de la banalité des faits divers, à raison de l'influence profonde et certaine que des événements de cette sorte impriment à la vie nationale du peuple canadien.

Après avoir raconté la procession triomphale du Saint Sacrement à travers les rangs de la foule; *Le Devoir*, de Montréal, écrit:

A l'entrée du sanctuaire, la procession s'arrête tout à coup, Mgr Forbes, tenant élevé en ses mains l'ostensoir du Sacré Coeur, se tourne vers le peuple. Tous ont des cierges allumés. Le moment est impressionnant. "Amis du Sacré Coeur, dit le prédicateur, dans cette hostie. Jésus est là: il vous bénit, il vous aime. Priez-le maintenant avec ferveur. Dites avec moi: Sacré Coeur de Jésus, bénissez-nous", et une immense clameur retentit sous les voûtes de la cathédrale: "Sacré Coeur de Jésus, bénissez nous",—"Sacré Coeur de Jésus, bénissez nos familles, bénissez nos enfants, convertissez les pécheurs" et tous de répéter cette prière avec la plus vive ardeur.—"Sacré Coeur de Jésus, bénissez notre Evêque", reprend le prédicateur. Et l'acclamation se fait plus longue, plus forte, plus vibrante: on sent que tous les coeurs passent par les voix pour s'écrier: "Sacré Coeur de Jésus, bénissez notre Evêque".— "Mes amis, le Sacré Coeur de Jésus est content de vous. Demain matin, vous ferez la sainte Communion, ce sera le couronnement de ces jours inoubliables du triduum. Il faut cependant que les fruits en demeurent. Cette persévérance désirée, vous l'obtiendrez par la foi et par l'amour au Sacré Coeur. Si vous croyez en Lui, dites bien fort après moi, en face de tous les incrédules, des libres-penseurs et des sceptiques: "Sacré Coeur de Jésus, nous croyons en Vous". Alors, tous les bras se tendent, tous les cierges allumés montent vers le ciel, symbolisant la foi de ces braves coeurs, et le cri de foi retentit: "Sacré Coeur de Jésus, nous croyons en Vous", —Si vous l'aimez, dites après moi: Sacré Coeur de Jésus, nous vous aimons. Et tous de crier: "Sacré Coeur de Jésus nous vous aimons",—Mais, votre foi et votre amour doivent se traduire d'une façon pratique: "Promettez-vous d'assister fidèlement à la messe des hommes et des jeunes gens le premier dimanche de chaque mois?" —"Oui, nous le promettons".

Alors, profondément ému, Mgr l'Evêque trace par trois fois dans l'espace au-dessus de ces croyants et de ces amis du Sacré Coeur le signe de la croix avec l'ostensoir, et la procession continue jusqu'à l'autel. Le Saint Sacrement y est déposé et Sa Grandeur Mgr Forbes, dont la devise tout apostolique est "*Salus per Christum*", le salut par le Christ, monte à son trône et fait aux hommes une allocution dont ils se souviendront longtemps. On sent que l'âme de Mgr Forbes a été profondément remuée par le beau spectacle dont il a été témoin. "Nos très chers Frères, dit-il en substance, les belles fêtes que vous aviez préparées pour notre arrivée à Joliette, nous ont été très sensibles, mais le spectacle dont vous nous faites le témoin ce soir, nous touche davantage. Ce passage du Sacré Coeur au milieu de vous, rappelle le passage de Jésus, à son entrée triomphale à Jérusalem. Vous avez crié votre "Hosanna", mais un hosanna qui se continuera incessamment dans cette catholique paroisse de Joliette, nous en avons le ferme espoir. D'ailleurs la promesse que vous venez de faire d'assister à la messe du premier dimanche de chaque mois comme le passé de votre ville m'en est une garantie certaine. Oui, que le Sacré Coeur règne sur vos âmes, qu'il règne sur vos familles, qu'il règne sur votre ville. Qu'il ait à Joliette comme ailleurs son monument qui sera l'affirmation de votre foi et de votre amour pour Lui". Et Mgr l'Evêque s'inscrit le premier sur la liste des souscripteurs au monument du Sacré Cœur de Jésus à Joliette. Pendant que le "Magnificat" chanté par la masse des hommes, remplit la cathédrale de la puissance de son action de grâces, la quête au profit de l'œuvre du monument est faite par de tout jeunes enfants et rapporte près de $200.00. Et depuis cette heure, les souscriptions continuent d'arriver à l'évêché. On sent que le Sacré Cœur veut avoir son monument à Joliette et qu'il pousse le cœur des hommes et des jeunes gens à la générosité.

* * *

Dans la catholique province de Québec des monuments au Sacré-Cœur ont déjà été érigés à St-Sauveur, à St-Roch, à Lévis, aux Trois-Rivières, à St-Louis de Courville, etc. Par le règne social du Sacré-Cœur s'opérera la restauration de la société.

Un ministre canadien-français de l'Ouest

Nous croyons intéresser nos lecteurs, et tout spécialement ceux de la Saskatchewan, en reproduisant ici l'une des si vivantes entrevues que M. Georges Pelletier, du *Devoir*, a consacrées à quelques uns des ministres qui ont pris part à la IVe conférence interprovinciale à Ottawa.

Après avoir fait causer Sir Richard McBride, de la Colombie, l'honorable M. A. E. Arsenault, des Provinces Maritimes, M. Georges Pelletier, dont le talent de journaliste honore les lettres canadiennes et qui accompagnait cet été M. Henri Bourassa dans sa tournée de l'Ouest, aborde le sympathique procureur général de la Saskatchewan, l'honorable M. Alph. Turgeon.

Dans la salle à déjeuner du Château Laurier, où s'affairent des garçons de table en habit noir, parmi les cristaux, la porcelaine et la blancheur des nappes de toile aux armes du Grand Tronc, nous rejoignons un homme, jeune, d'à peine trente-six ans, et qui, à une table isolée, lit une lettre à la grosse écriture. C'est M. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, et représentant, dans le cabinet Scott, des catholiques de cette province. M. Turgeon nous a promis une interview, nous lui rappelons sa promesse. Il nous offre une chaise et, coudes sur la table, nous causons.

M. Turgeon a fait ses études classiques dans la province de Québec; puis il a étudié le droit dans le Nouveau-Brunswick et, en 1903, il allait s'établir dans la Saskatchewan. Canadien-français du côté paternel, Anglo-Irlandais du côté maternel, M. Turgeon appartient à une famille originaire de Lévis, et qui a donné trois hommes publics au pays. Son père est député du comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, au parlement fédéral, il a un de ses frères député à la législature de l'Alberta, et, lui-même, à l'heure présente, est membre du cabinet Scott depuis six ans. C'est dire qu'il a du goût pour la politique.

M. Turgeon est aujourd'hui le député de Humbolt, comté où les Allemands sont en majorité; à peine s'il y a, dans son collège électoral, quelques électeurs de langue française.

"Les gens de langue française dans la Saskatchewan forment un dixième à peu près de la population totale, dit le jeune ministre. Sur 550 mille âmes, les Canadiens-français, les Français, les Belges et les Métis sont de 50 à 60 mille. Les premiers établissements de langue française de la province furent dans la région de Prince-Albert, dans le nord de la Saskatchewan. Aujourd'hui, la majorité de nos gens se groupe au sud de Moose-Jaw, près de Gravelbourg, où l'on cultive surtout le blé, tandis que, dans les centres du nord, il y a plutôt de la culture mixte. La population de langue française est bien vue et tenue en bonne estime par les autres groupes de la province. Elle est prospère. Et ceux des nôtres qui sont venus s'établir là-bas n'ont pas à le regretter. Ils ont amélioré leur position."

Le régime scolaire de la Saskatchewan

"Au point de vue de l'enseignement, comment se trouvent les nôtres, chez vous?" demandons-nous au ministre qui, en tant que procureur-général, est chargé d'interpréter la loi et les règlements de sa province, et passe à bon droit, dit-on là-bas, pour être l'un des hommes les plus influents et les mieux aimés du ministère Scott.

—"La loi reconnait, comme dans l'Alberta, l'école séparée, qui reçoit des octrois du ministère de l'Instruction Publique, quelle soit catholique ou protestante. Ces subsides se partagent entre les différentes écoles selon l'assistance moyenne des enfants, je crois. Ce sont toutes des écoles primaires. La loi dit en termes clairs que, avec le consentement des syndics, il peut y avoir un cours primaire de français, chaque jour. L'anglais notez-le bien, est la langue fondamentale de l'école, mais le français y a sa place, et une bonne place, reconnue par la loi.

—"Mais qu'est-ce que ce cours primaire de français", ajoutons-nous, "en quoi consiste-t-il?"

M. Turgeon, son lorgnon à la main, et les yeux,—de petits yeux intelligents, au regard perçant et familier,—regardant au delà du panneau de peinture mythologique brossé à même la muraille, en face de lui, répond: "La loi ne le dit pas. Un cours primaire de français, dans des écoles primaires, c'est assez difficile à définir, en théorie. En pratique, l'interprétation donnée à la clause est fort large. Et croyez bien que nul ne s'en offense. Il n'y a pas, chez nous, de régime vexatoire".

—Et, les autres langues, peut-on les enseigner, dans vos écoles?"

—"Sans doute. Une clause de notre loi scolaire permet aux syndics des écoles séparées d'engager à part de l'intituteur, une personne qui enseigne toute autre langue que l'anglais, ainsi, l'allemand, le galicien, le polonais, selon les règles établies par le ministère de l'Instruction Publique. Et j'ajouterai que, dans la pratique, notre régime scolaire, d'après la loi même, assez peu défini, sur maints points, n'occasionne aucune difficulté grave. Car,—il est bon d'insister là-dessus,—les gouvernants de la Saskatchewan sont des plus tolérants à l'endroit du contribuable, qu'il soit protestant ou catholique."

—"Et vos instituteurs, M. Turgeon, d'où viennent-ils?"

—"Il nous en vient de toutes les parties du Canada. Jusqu'en 1909, la loi de notre province n'admettait, sans examen préalable, que des instituteurs porteurs de brevets de l'école normale McGill, pour ceux qui venaient de Québec. Depuis, le régime s'est amélioré, nous avions grand besoin d'instituteurs, vu le développement rapide de notre province et l'importance qu'il y avait de donner des écoles à tous les enfants de la Saskatchewan. Aussi, en 1909",—et M. Turgeon n'ajoute pas que cet amendement est le fruit de son travail et de ses efforts,—"avons nous pu obtenir pour tout porteur de brevet de l'une des écoles normales de la province de Québec, présentant à notre ministre d'Instruction Publique un certificat de son principal attestant sa connaissance pratique de la langue anglaise, son admission, sans aucun examen, à l'enseignement dans la Saskatchewan. Ceci n'existe, je crois, que dans notre province. Cet amendement à notre loi scolaire n'a soulevé aucune objection, contre l'attente de plusieurs. Nous avons à l'heure présente, une bonne proportion de nos instituteurs, dans les écoles séparées, qui sont porteurs de brevets d'écoles normales québecoises; et notre province s'en trouve bien. Le minimum des traitements, pour nos instituteurs et institutrices est de $600 par an; et il y a encore chez nous, vu le développement constant de notre province, de la place pour un bon nombre d'autres instituteurs.

—"Mais quel système d'enseignement secondaire a-t-on, dans la Saskatchewan?" interrogeons-nous.

—"Nous avons, dans les villes importantes, dix-sept écoles secondaires, où l'enseignement est plus complet que dans les écoles primaires. On y enseigne même un peu de latin; j'ignore quant au grec. Ce sont des institutions classiques. Jusqu'à un certain point, elles ont pour principale fonction de préparer l'élève à l'université.

—"En effet, vous en avez une à Saskatoon", disons-nous, nous rappelant avoir vu, sur une colline qui domine la ville et la Saskatchewan aux eaux grasses et boueuses, un groupe de bâtisses de pierre grise, d'architecture écossaise, qui ne sont pas toutes achevées, mais dont l'ensemble sévère indique au passant que la Saskatchewan pense à de certaine heure, à d'autres choses—et à de plus intellectuelles,—qu'au prix du blé et à la nécessité d'entrepôts à céréales.

—"Certes, nous avons une université d'Etat, dont nous rêvons de faire un foyer de culture intellectuelle", dit M. Turgeon; "à l'heure présente nous sommes à en parachever la construction et l'organisation. Nous y aurons des cours de droit, de médecine et d'agriculture. L'enseignement pratique de l'agriculture, voilà ce qui pressait le plus, dans une province agricole comme la nôtre. Aussi avons-nous situé, au centre de notre territoire, la faculté d'agriculture, et déjà, à Saskatoon, a-t-elle ouvert ses portes à un grand nombre d'étudiants en agriculture. Une ferme est attachée à cette institution, ainsi que des cours de chimie agricole. Et nous attendons beaucoup de cette institution, qui ne donnera pas seulement à la province des médecins et des avocats, mais aussi des cultivateurs pratiques."

La population de la Saskatchewan

Nous nous levons de table. A l'extrémité de la salle, une horloge électrique, encastrée dans la boiserie de vieux chêne anglais marque dix heures quart: la conférence interprovinciale va reprendre ses travaux tout à l'heure, à l'hôtel du gouvernement, dont l'on aperçoit, par les larges fenêtres italiennes percées dans la muraille du Château, la tour élevée, qui se découpe dans le jour gris d'octobre, parfois déchiré d'un bref éclat de soleil. Mais la causerie se prolonge.

"Notre population est agricole, poursuit M. Turgeon, outre le groupe de langue anglaise,—Anglais, Ecossais, Irlandais et Américain,—nous avons le groupe allemand, organisé de merveilleuse manière, plus considérable que l'élément de langue française, et qui fait une culture raisonnée et méthodique, comme tout ce que font les Allemands. Ce sont d'excellents citoyens, en majorité catholiques, mais que les questions de religion ne divisent pas. Ils ont beaucoup de solidarité nationale. Les Galiciens sont aussi un contingent considérable. Ce sont de bons agriculteurs, et qui sont une population essentiellement rurale. La vie des villes ne leur va pas; on voit qu'ils ont un sang chargé d'une longue hérédité agricole. Ils ont tout à gagner à rester à la campagne; leur situation religieuse s'est beaucoup améliorée, depuis qu'ils ont leur évêque, Monseigneur Budka, et quelques prêtres de leur rite et de leur langue. Ils sont vingt mille au moins, et il en vient tout le temps. D'autres groupes, d'origine slave, en grand nombre, grossissent dans notre province; et nous croyons que, avant plusieurs années, la Saskatchewan, déjà en bon train de devenir la province la plus populeuse de l'Ouest canadien, touchera son million d'âmes."

Les coopératives agricoles et le ministère Scott

Le *Round Table*, revue impérialiste anglaise, publiait, il y a quelques mois, une remarquable étude sur les *Grain Growers* de l'Ouest, en tant qu'organisation politique et économique. Le gouvernement de la Saskatchewan, notait l'auteur de cette étude, appuyait les tentatives que ce groupe nombreux d'agriculteurs faisaient, pour établir chez eux une coopérative d'entreposage et de vente des céréales, afin d'accroître leurs profits sur la vente du blé, faite sans intermédiaire. Nous en disons un mot à M. Turgeon; et, intéressé à nous raconter les progrès de la Saskatchewan, il nous met tout de suite au courant de cette entreprise coopérative.

—"A l'heure présente, la *Grain Growers Grain Company*, formée exclusivement d'agriculteurs de bonne foi, réussit pleinement, dit-il. C'est la compagnie de grain la plus importante de l'Ouest. Notre gouvernement provincial lui avance, à titre de prêt, quatre-vingt cinq pour cent de l'argent dont elle a besoin pour la construction d'entrepôts à grain. Nous lui prêtons cet argent au taux même auquel la province l'emprunte sur le marché européen. Il y a trois ans que cette entreprise coopérative existe; et elle a fait beaucoup pour l'amélioration du sort de l'agriculteur, chez nous, puisqu'elle dispense celui des intermédiaires. Si vous tenez compte que la Saskatchewan produit, à elle seule, plus de céréales que le Manitoba et l'Alberta ensemble,—et peut-être, même, que tout le reste du Canada,—vous verrez vite de quelle aide cette coopérative, assistée par l'Etat

(A suivre en 4ème page)

Lanternes pour Jean-Baptiste

La vraie lumière sur les Francs-Maçons dans l'Ecole

PAR LUMEN

C'est pour vous, Jean-Baptiste que j'allume la lanterne.
Le moment est venu de voir clair et très clair.
Ouvrons l'œil—et le bon.
Mettons la lanterne sur le boisseau—et non dessous.
Puisse Jean-Baptiste faire bon usage de la "vraie lumière"—comme on dit en Loges.
Elle lui est offerte par son dévoué serviteur en Jésus-Christ.

LUMEN

LUMEN ET JEAN BAPTISTE

—Bien élever les enfants! Tout est donc là! Mais l'Etat est-il fait pour cela? Je parle surtout de l'Etat neutre vis-à-vis de toute religion.

Si l'Etat *neutre* ne peut pas donner à nos enfants autre chose qu'une éducation *neutre*,—par cela même il ne peut pas faire l'éducation de nos enfants chrétiens—à moins qu'il ne renonce absolument à sa neutralité religieuse pour nous aider à leur donner, de notre consentement, une éducation confessionnelle, c'est à dire religieuse.

Et alors, il faudrait un compromis, où la famille et la liberté chrétienne, où l'Eglise et la Religion doivent intervenir— transaction trop souvent aléatoire, transitoire ou provisoire, que l'Etat peut trahir du jour au lendemain, au gré des partis s'emparant alternativement de l'Etat.

Si l'un ou l'autre de ces partis veut, sous le couvert de l'Etat, s'emparer de l'éducation populaire; s'il veut transformer l'Education publique en une éducation politique, sous le masque de la neutralité de l'Etat; s'il veut particulièrement, au nom de la neutralité de l'Etat, imposer à nos enfants une éducation non confessionnelle, ou anti-confessionnelle, ou non chrétienne et par là même anti-chrétienne — car la neutralité est une impossibilité humaine,, une impossibilité doctrinale aussi bien que politique — alors dites-moi Jean-Baptiste, comment empêchera-t-on l'Etat ou le parti, maitre de l'Etat, de convertir perfidement, peu à peu, sous prétexte de direction, de contrôle, d'inspection, de surveillance, etc., l'école publique,*en apparense* confessionnelle" ou "séparée", en école *réellement* anti- confessionnelle, neutre, —"séparée" seulement de nom. Elle sera séparée de l'Eglise, de la religion et dépendra exclusivement de l'Etat qui supplantera définitivement la famille, la religion, la liberté.

—Cela s'est vu!....

—Comment donc! Mais la transformation machiavélique de l'école publique, jadis vraiment "confessionnelle" comme elle l'est encore dans la province de Québec—en conformité avec le pacte constitutionnel de 1867-1875;—cette transformation par l'action mystérieuse secrète, insensible des Loges maçonniques, créatures du judaisme antichrétien, cette transformation se voit aujourd'hui dans presque tout le Canada.

Non contentes de cette trahison du pacte de 1867-1875, les Loges travaillent partout à imposer au Canada leur Ecole *neutre obligatoire*.

—Voyons Jean-Baptiste, êtes-vous prêt à dire à Monsieur le Gouvernement maçonnifié, à tel ou tel parti politique poussé par les Loges: "Tenez, M. le Gouvernement, voilà nos enfants! Elevez-les à votre guise. Faites en ce que vous voudrez, vous et le parti qui est notre maître actuel. Moi, je me désintéresse de mes enfants! C'est vous qui êtes l'*éducateur national!*

—Par exemple!... Ce serait renoncer à nos droits sur nos enfants, renoncer à nos devoirs. Ce serait renoncer à nos enfants, non pas ça!...

—Admettriez-vous que nous, pères et mères de famille, nous disions à Monsieur le Gouvernement neutre: "Nous abdiquons nos droits dans les mains du parti,, dont vous êtes l'agent officiel, le chargé d' affaires. C'est vous, Monsieur le Gouvernement, qui désormais allez être le père et la mère en matière d'éducation de l'enfant!... "Nous autres nous nous bornerons au rôle animal de reproducteurs.

"A nous la charge de l'entretien de l'enfant; à vous la mission suprême de son éducation, à vous son âme, son cœur, son esprit, pour le reste de sa vie!.

—Jamais!

—C'est pourtant là qu'on veut en venir dans les Loges, en investissant l'Etat moderne, l'Etat *neutre* du monopole de l'*éducation nationale*.

Voilà le gâchis où l'on nous mènera sous la poussée des Loges maçonniques—œuvre des Juifs haineux du Christ qui ont inventé le monopole de l'Etat, dès le temps de Luther au XVIème siècle.

Ne nous laissons donc pas abaisser! Ne laissons pas la Loge proclamer, au nom de l'Etat, notre déchéance à nous, pères et mères chrétiens. Remettons l'Etat moderne, l'Etat *neutre à sa place*, et nous serons sûrs aussi de garder toujours la nôtre auprès du berceau, au sein du foyer, au milieu de l'école.

Soyons fiers et jaloux de cette triple royauté. C'est en la défendant, en l'exerçant courageusement, que nous arriverons à former des citoyens vraiment libres, des fils chrétiens dignes de la liberté chère à leurs pères, dignes de la religion de leurs ancêtres.

—M'est avis, en effet, qu'il faut faire de nos enfants tout d'abord des chrétiens par les enseignements du foyer, de l'école et de l'Eglise.

—Jean Baptiste, mon ami, voilà la vraie éducation nationale.

L'éducation *neutre*, sans religion, c'est l'éducation imposée par une secte judaïque, masquée de *neutralité*, par une secte profondément hypocrite, foncièrement anti-chrétienne, anti-patriotique, anti-nationale: la secte judéo maçonnique!

Mais suffit-il pour que l'enfant soit *bien élevé*, qu'il sache lire, écrire, compter, réciter des fables, des bribes de géographie ou d'histoire? Suffit-il qu'il sache se tenir comme il faut? Ne faut-il pas avant tout que l'enfant bien élevé soit élevé *en chrétien?*

—C'est comme cela que j'ai été élevé, moi.

—Cette éducation, cette *élévation* de l'enfant vers Dieu, est une conséquence de son baptême. Ne faut-il pas que l'enfant *bien élevé* apprenne à l'école comme au foyer, ses devoirs et ses droits de chrétiens?

Ne faut-il pas qu'il apprenne avant tout à connaître et à pratiquer ses devoirs envers Dieu, —son *Père qui est dans les Cieux;* envers sa Mère spirituelle, la Sainte Eglise, à qui il appartient comme ses parents chrétiens; envers ses parents qui tiennent la place de Dieu; envers lui même et son prochain; et enfin envers l'Etat et la société.

Donc, d'abord au foyer, puis à l'église et à l'école, il faut qu'il apprenne à adorer, prier, aimer, craindre Dieu—ce qui est le "commencement de la sagesse" pour l'enfant comme pour l'homme...

L'Ecole doit être religieuse et chrétienne, donc le maître d'école doit être chrétien, comme vous, Jean-Baptiste.

—C'est évident, ça....

—Donc, il faut que l'enfant *bien élevé* apprenne à l'école, comme au foyer, comme à l'église, pourquoi il est mis au monde, comment il doit vivre et qu'elles sont ses fins dernières.

Il faut qu'à l'école comme à la maison paternelle, l'enfant bien *élevé* ait Dieu toujours présent à sa conscience:Dieu, l'Auteur souverain du bien, le Juge souverain du mal.

Il faut que l'enfant *bien élevé* connaisse à l'école comme au foyer, la religion de son baptême, la religion de son père et de sa mère. Il faut qu'il y apprenne à connaître l'Eglise, gardienne toujours vivante de la doctrine chrétienne; l'Eglise gardienne de l'enfant et de la famille.

Il faut que l'enfant chrétien *bien élevé* croie, comme vous, Jean Baptiste, dans le Christ, le Martyr Divin de cette doctrine, Chef éternel de cette Eglise. Il faut qu'il apprenne, lui, l'enfant catholique, à l'école comme au foyer, à vénérer, aimer le *prêtre* de ce Christ et de cette Eglise, l'Evêque, représentant du Pape, et le Saint-Père, chef des évêques et représentant vivant du Christ.

Ne faut-il pas enfin, que l'enfant *bien élevé* apprenne à l'école comme au foyer, cette sublime histoire de la croix, du haut de laquelle Jésus-Christ embrassa le monde, sauvé au prix de son sang, et laissa au monde la Foi, la Charité l'Espérance, la Vérité libre, la liberté vraie, l'Egalité et la Fraternité devant Dieu!....

Pères et mères, répondez!

—Ça, c'est parler!...

IV—La Loge et l'Ecole

LUMEN ET JEAN-BAPTISTE

—Eh bien, Jean-Baptiste, vous le savez sans doute, il existe malheureusement en Canada, comme partout ailleurs, des *sectes secrètes,* nombreuses, puissantes, répandues dans toutes les classes surtout dans les "classes politiques".Elles sont d'autant plus redoutables qu'elles sont plus cachées, plus secrètes et que leur apparence est inoffensive, même bienfaisante.

Ces sectes secrètes, inventées depuis des siècles par les Juifs, ennemis du Christ et des chrétiens, sont maîtresses aujourd'hui de la République française. Elles y travaillent actuellement à découvert, après avoir longtemps travaillé sous terre—masquées de "tolérance", de "philanthropie", de "bienfaisance". C'est ainsi qu'actuellement elles sont encore masquées en Canada.

En France, les Loges maçonniques—pour les appeler par le nom qu'elles se donnent—se sont emparées du Gouvernement, qui n'est plus exercé que par elles, et elles veulent supprimer complètement l'enseignement chrétien. Elles ont fermé de force 25,000 écoles chrétiennes libres, supprimé la liberté des associations religieuses, mis l'Eglise et les chrétiens hors la loi, sous prétexte de "Séparation".

Les Loges, pleines de Juifs, inspirées par eux, font cela sous l'empire de leur judaïque haine contre la religion chrétienne qu'elles veulent détruire.

(A suivre)

LA PAGE DU DIMANCHE

Évangile

En ce temps-là, Jesus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe eut poussé et fut montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire : Seigneur, N'avez vous pas semé du bon grain dans votre champ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit : C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croitre l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pouh la brûler ; mais renfermez le froment dans mon grenier.

Petit Calendrier

Jeudi, 6 Novembre—S. Félix, pape.
Vendredi 7 Novembre—S. Florent, martyr.
Samedi, 8 Novembre—S. Ernest, martyr.
Dimanche 9 Novembre—Dédicace des Eglises.
Lundi, 10 Novembre—S. André Avellin, conf.
Mardi, 11 Novembre—S. Martin, évêque et conf.
Mercredi, 12 Novembre—S. Martin Pape et martyr.

LE PURGATOIRE

C'était un océan de feu sous un ciel noir,
Les flammes ondulaient comme de rouges vagues ;
A leur crête parfois, lamentables à voir,
Surgissaient, par milliers, des âmes, formes vagues.

Elles criaient : "Pitié !" vers des amis lointains.
Alors du sang tombait, débordant des calices
Que les prêtres penchés, au lever des matins,
Consacrent à voix basse en leurs saints sacrifices.

Et ce sang, sang de Dieu, jailli du Sacré-Cœur,
Passait sur la fournaise en un vent de rosée ;
Puis les âmes chantaient, et l'ineffable chœur
Montaient, comme un encens, sur la flamme apaisée.

Par un chemin très long, fleuri d'étoiles d'or
Et, si bleu qu'on eût dit un tapis de pervenches,
Au Paradis aimé dirigeant leur essor,
D'autres, oiseaux divins, s'envolaient toutes blanches.

Joseph Sucket, M. S. C.

Ceux que nous reverrons

Lamennais écrivait un jour à un père qui venait de perdre sa fille: "Il n'y a qu'un voile entre elle et vous, que cette certitude vous console ! Nous nous en allons vers notre vraie patrie, vers la maison de notre père ; mais, à l'entrée, il y a un passage où deux ne saurait marcher de front, et où l'on cesse tout à coup de se voir: c'est là tout."

Sans doute, c'est là tout. Mais ce passage, si court en réalité, qu'il nous semble long, à nous qui marchons les yeux rivés en terre; qu'il semblera long surtout pendant l'attente du purgatoire! Abrégeons cette douloureuse séparation; par nos prières, délivrons nos chers défunts ; à leur tour, ils se presseront de nous attirer à eux : les uns et les autres, nous aurons hâté le bienheureux revoir du ciel.

* * *

N'oublions pas nos morts. Parfois, on désespère d'eux, on croit tout perdu ; le plus souvent, on leur décerne sans tarder un beau trône dans le ciel. Cette double erreur fait que le purgatoire "regorge," et les pauvres âmes y languissent indéfiniment, abandonnées.

Un homme politique était en prison depuis plus de onze ans. Il subissait sa peine avec une impassibilité stoïque. Mais un jour dans une explosion de révolte, il écrit à une dame de ses amies, toute puissante à la cour : "Madame, le 27 de ce mois, 1760, il y a cent mille heures que je souffre, et il me reste deux cent mille heures à souffrir encore."

Nous ignorons quelle fut la conséquence de cette démarche. Mais que d'angoisses dans ces deux lignes ! "Il y a cent mille heures !.." Il les avait donc comptées, le malheureux !—Et les pauvres âmes qui, d'après certaines révélations, restent parfois des siècles au purgatoire ! Doivent-elles les compter, les heures,

e, es qui brûlent dans le feu, dans ce même feu qui torture les damnés ! Doivent-elles les compter, elles que tourmente la privation du Bien Suprême ! Elles ont entrevu la patrie : elles ont éprouvé devant Dieu le frémissement de l'amour qui les emportait dans ses bras ; au lieu d'être violemment repoussées par la malédiction qui précipite à tout jamais le réprouvé, elles ont senti l'attraction bénie de la grâce qui les appelait au séjour de toute joie. Mais, comme devant une porte qui se referme, un soleil qui s'éteint, un songe qui s'envole, elles se sont retrouvées dans l'exil dans la séparation et dans la nuit le cœur amer et l'âme blessée. Puis, dans les flammes, chaque souffrance consume cette rouille qui les dépare, qui les empêche de monter, agréables, devant Dieu ; à chaque instant diminue le poids qui les retient captives ; leur élan vers le ciel est toujours plus impétueux. Doivent-elles les compter, les heures d'attente !

Laisserons-nous nos parents, nos amis, acquitter par des années de souffrances, ce que nous pouvons acquitter à leur place en un jour de bonnes œuvres ? Quand nous les assistions dans leur dernière maladie, nous étions au désespoir de ne pouvoir éteindre cette fièvre, les soulager un peu, leur donner une heure de repos. Mais maintenant ils souffrent bien davantage ; nous sommes certains de les pouvoir délivrer ; il tient à nous que les portes du ciel leur soient ouvertes : n'allons pas les oublier !

* * *

A leur tour, ils ne nous oublieront pas. On est heureux d'avoir sur terre des amis puissants. Mais avoir un saint auprès de Dieu pour ami, pour obligé ! Imagine-t-on que les bienheureux du ciel ne soient pas reconnaissants? Quel bonheur de pouvoir se dire : "Il y a une âme là-haut qui m'est, en partie, redevable de son bonheur, une âme que j'ai mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour moi ! Si Dieu, par une révélation expresse, me faisait connaître dans le séjour bienheureux une âme que j'eusse tirée du purgatoire, et qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi je l'invoquerais, avec quelle ferveur je lui recommanderais mon salut éternel ! Or, il ne tient qu'à nous d'avoir cette consolation."

Un humble frère convers de l'Ordre de Saint-Dominique, avait l'habitude de réciter pour les défunts autant de chapelets qu'il le pouvait. A son lit de mort, il vit venir au-devant de lui les bienheureux qu'il avait ainsi introduits dans le ciel. Son supérieur lui ordonna de dire le nombre approximatif des âmes ainsi délivrées. Après une légère hésitation, le frère répondit : "Quatorze cent mille," et il expira doucement. Avec quatorze cent mille saints pour amis, on ne risque guère de passer l'éternité au purgatoire.

Mais il y a plus. Dès ici-bas, nous ressentons leur douce influence. Nous nous sommes étonnés parfois de nous sentir des élans vers le bien, de prendre des résolutions courageuses, de persévérer au milieu de luttes terribles, d'éprouver des joies inespérées dans ces âpres combats : ainsi se traduisait à notre égard la reconnaissance sacrée et inépuisable des âmes qui remercient Dieu là-haut de n'avoir pas été oubliées par nous et allèguent les bienfaits spirituels dont elles se proclament redevables à notre piété et à notre charité, pour nous faire accorder une effusion plus abondante de grâces et de consolations."

Un jeune conscrit de la Nièvre fut envoyé sur la terre d'Afrique, dans le régiment des zouaves. Il dut quitter à regret son père, sa mère, et son pays natal. Là-bas, il se trouva dans un isolement dans un abandon complet ; il sentait que tout allait sombrer : piété de l'enfance, foi chrétienne, bonne conduite.

Mais il retrouva bientôt l'énergie qui fait les bons soldats et les vaillants chrétiens : chaque soir, à l'heure du crépuscule, on le voyait adossé à un vieux pan de mur en ruine, absorbé par une muette contemplation.

—Que venez-vous voir ici ?

—Ce n'est pas pour voir que je viens ici tous les soirs, c'est pour entendre..

—Entendre ?..

—Oui, il y a là-haut, près de Bou-Saïd, une petite cloche qui tinte l'angélus.. On dirait la cloche de mon village. La première fois, ça m'a fait un coup et j'ai pleuré. Il me semblait que c'était la voix de mes vieux parents que j'entendais..Je fermais les yeux, et je revoyais le clocher du pays, les parents, les amis. Ce soir-là, je suis rentré à la caserne tout retourné. J'ai écrit à ma mère ; elle m'a dit qu'elle allait bien penser à moi, chaque soir, à l'heure de l'angélus.. Alors, vous comprenez, je viens écouter la petite cloche qui sonne comme la cloche de chez nous.

Il est des souvenirs qui sont des grâces de Dieu ; le souvenir lointain d'une mère aux heures critiques est de ceux-là ; de ceux-là surtout, le souvenir d'une mère ou d'une âme aimée qui a franchi le seuil de la tombe, quand elle fait de sa reconnaissance le canal de la grâce divine ; et elle est salutaire, invincible, cette grâce qui fait sonner en nos âmes le glas de ceux que nous reverrons.

E.-M. Brouillette, S. J.

La Sainte Messe et les Ames du Purgatoire

(2 novembre)

Des messes ! des messes !" Tel serait surtout le cri que nous adresseraient les âmes du Purgatoire, s'il nous était donné de les interroger et d'entendre leur réponse. Pourquoi ? Parce que rien ne soulage et ne délivre les saintes âmes du Purgatoire comme la messe offerte ou au moins entendue à leur intention.

Certes, nous pouvons et nous devons secourir ces âmes souffrantes par tous les moyens que l'Église met à notre disposition : Chemin de Croix, Rosaire, chapelet, prière en famille et autre pieuses supplications. Nous pouvons les secourir encore fort efficacement par l'aumône, les pénitences, les indulgences et toutes les bonnes œuvres faites à leur intention. Mais rien ne vaut le saint Sacrifice de la Messe.

Le Bienheureux Curé d'Ars va nous en donner la raison.

I

"Toutes les bonnes œuvres réunies, disait ce prêtre, n'équivalent pas au saint Sacrifice de la Messe, parce que ces bonnes œuvres sont *les oeuvres des hommes*, tandis que *la Messe est l'œuvre de Dieu.* Le martyre lui-même n'est rien en comparaison : le martyre, c'est *le sacrifice de l'homme* à Dieu ; mais la Messe c'est *le sacrifice de Dieu* pour l'homme.

Et le saint Curé d'Ars ajoutait:

"Un saint prêtre célébrait les divins mystères pour un de ses amis qu'il croyait être en purgatoire ; au moment de la Consécration, il prit l'hostie consacrée entre ses mains et dit à Dieu :

"Père saint et éternel, faisons un échange : Vous tenez l'âme de mon ami, qui est en Purgatoire ; et moi je tiens le corps de votre Fils, qui est entre mes mains. Eh bien ! délivrez-mon ami et je vous offre votre Fils avec tous les mérites de sa Passion !"

"Aussitôt il vit monter au ciel l'âme de son ami".

A ce trait, joignons le suivant, qui n'est pas moins instructif.

Lorsque le Bienheureux Henri Suzo, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, étudiait à Cologne, il fit un pacte avec un ami, au terme duquel celui qui survivrait dirait un certain nombre de messes pour le défunt. Ses études terminées, Suzo demeura à Cologne et l'autre religieux fut envoyé en Souabe où il mourut bientôt. Henri se rappela bien sa promesse, mais, ayant déjà disposé des intentions de ses messes, il suppléa au *saint Sacrifice* de la Messe par *la prière, le jeûne*, et d'autres *mortifications.*

Au bout d'un certain temps, son compagnon lui apparut sous une forme lamentable et lui dit en gémissant:

—"C'est ainsi que tu tiens parole, ô ami infidèle ?"

Le P. Henri se troubla et répondit en tremblant:

—"Cher ami, ne m'en veuille pas: j'ai été empêché de dire la sainte Messe pour toi, mais j'ai tant prié et me suis tant mortifié à ton intention!

—"Cela ne suffit pas, reprit l'âme infortunée ; ta prière n'est pas assez puissante pour me tirer de ces tortures ; il me faut le Sang de Jésus-Christ, ce Sang qui est offert à la Messe ; si tu avais tenu ta promesse, je serais déjà sorti de la prison de feu ; si j'y brûle encore, c'est par ta faute !"

On comprend la douleur du Bienheureux Suzo. Revenu de son premier effroi, il va raconter au Prieur l'apparition et la demande. Le P. Prieur le déchargea de ses engagements et lui ordonna de célébrer le saint Sacrifice de la Messe pour son ami. Il le fit, et bientôt le mort vint lui annoncer sa délivrance et lui promettre son intercession au ciel.

II

Remarquez cette parole, ajoute un pieux écrivain, Martin de Cochem : "Ta prière, quoique fort agréable à Dieu, n'est pas assez puissante pour me tirer de ces peines".

Si la prière du Bienheureux Suzo est insuffisante, que dire de la nôtre, si tiède, si sèche! Unissons-la donc, pendant la Messe, à la prière de Jésus et à celle du prêtre; alors elle passera comme un souffle rafraîchissant, comme une douce promesse de prochaine délivrance, sur la vallée désolée qu'habitent les pauvres âmes.

Ah ! si nous pouvions contempler de nos yeux mortels les fleuves de grâces qui, de *l'autel*, se répandent sur *le Purgatoire*, avec quel empressement nous procurerions aux exilées ce divin bienfait !

N'objectez pas votre pauvreté. Il est vrai, votre pauvreté vous prive peut-être du plaisir de faire célébrer les divins mystères, mais *la seule audition* de la Messe est déjà bien méritoire. Assistez-y, et, pour augmenter votre charité, priez vos amis de vouloir bien aussi entendre une ou plusieurs Messes à l'intention des âmes du Purgatoire.

C'était le conseil d'un homme de Dieu à une pauvre veuve qui se lamentait de ne pouvoir pas faire dire des messes pour son mari décédé,

"Assistez *fréquemment* au Sacrifice pour lui, et il sera aussi promptement délivré que par une ou deux messes célébrées à son intention".

Cet excellent conseil, je le donne de grand cœur aux pauvres ; non pas qu'il ne soit plus avantageux de faire célébrer la sainte Messe, si on le peut ; mais c'est une consolation très douce à une âme souffrante, de vous voir offrir Notre-Seigneur à son Père pour elle. Alors le Précieux Sang l'inonde comme une rosée céleste. Non, jamais malade dévoré de la fièvre n'a été soulagé par un verre d'eau fraîche, autant que le sont nos chers trépassés, quand, à la Messe, nous versons mystiquement sur eux quelques gouttes de ce Sang divin".

Quel sérieux motif, chers lecteurs, n'avons-nous pas là d'assister à la Messe *tous les jours* et d'y *communier* aussi *tous les jours* !

Car si la fervente Communion s'ajoute à la pieuse audition du saint Sacrifice de la Messe, notre offrande sera pour soulager les âmes du Purgatoire bien plus puissante et plus efficace.

En ce mois de novembre, qui est le mois des Trépassés, prenons donc la résolution de faire célébrer des Messes le plus que nous pourrons, d'y assister et d'y communier nous-mêmes *chaque jour*, et nous soulagerons, et nous délivrerons ainsi beaucoup d'âmes du Purgatoire, qui nous crient du fond de leur brûlant séjour :

"Ayez pitié de nous, vous qui êtes nos amis; car la main du Seigneur s'est appesantie sur nous!"

Le Messager de Tananarive.

Ca pousse tout seul !

Ceci s'est passé en 1896.

Une salle de Cour d'assises.....

Au banc des prévenus, un jeune assassin de dix-sept ans.. Les juges.. Au-dessus des juges, un grand Christ..

Le jeune accusé est cynique dans ses réponses. Le président effrayé de tant de perversité précoce, lui dit :

—Où avez-vous appris tous les secrets du mal ?

—"Ca pousse tout seul", Monsieur le président.

L'avocat, Mtre de Saint Auban, se lève:

—Messieurs, dit-il, ma tâche est bien simple, aussi je serai bref..Quel que soit l'arrêt, il y a ici quelqu'un de plus coupable que le coupable lui-même. Ce coupable, je vous le dénonce, ou plutôt, ces coupables, je les accuse: c'est vous, Messieurs, qui m'écoutez, vous qui représentez la société..

J'aperçois sur le mur là, devant moi, et je salue le Christ sur sa croix. Il est ici, où vous citez le "criminel". Pourquoi, dites-moi, n'est-il pas partout ailleurs? Pourquoi châtiez-vous sous le regard de Dieu, quand vous formez les âmes en dehors de lui ? Et pourquoi faut-il que ce jeune homme ne rencontre le Dieu du Golgotha pour la première fois qu'ici ?..

Qui lui a dit qu'il y avait un Dieu, une justice future ? Qui lui a parlé de son âme, du respect de son prochain ? Quand lui a-t-on appris la loi de Dieu: "Tu ne tueras point ?" On a laissé cette âme à ses mauvais instincts, et ses mauvais instincts l'ont perdue..

Oui, c'est vous que j'accuse, vous, "civilisés", qui n'êtes que des barbares ; "moralistes", qui menez l'athéisme et la pornographie à grand orchestre ; et vous vous étonnez après cela qu'on vous réponde par le crime et la déchéance..

"Condamnez mon client, c'est votre droit, mais moi je vous accuse, et c'est mon devoir" ! !

EN PLAISANTANT

—Pour fêter la nomination dans la Légion d'honneur de Brindejonc des Moulinais, ses amis et admirateurs vont lui offrir un banquet. Le menu, bien entendu contiendra le plat qu'il préfère par dessus tout.

—Et ce plat?

—C'est le vol au vent, naturellement!

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles' nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signés.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, JEUDI 6 NOVEMBRE 1913

Notre Saint Père le Pape bénit l'oeuvre de presse catholique de l'Ouest

De Rome S. G. Mgr Langevin a envoyé il y a quelque temps la carte postale suivante au Rév. Père O. Plourde, O.M.I., gérant de La Bonne Presse, de Winnipeg:

22 septembre 1913.

Mon cher Père Plourde,

Aujourd'hui, durant mon audience de vingt minutes, j'ai prié le Pape de bénir votre œuvre de presse et de vous bénir vous-même en vous nommant.

Il a accédé avec grande joie à ma requête. Le Pape a vieilli mais il est encore vigoureux et d'une bonté débordante.

† ADELARD, O.M.I.,
Arch. de Saint-Boniface.

Cette bénédiction est un précieux encouragement pour les ouvriers du journalisme catholique dans l'Ouest canadien.

Sacre de S. G. Mgr Brunet

Premier Evêque du Diocèse de Mont-Laurier

L'imposante cérémonie du sacre de S. G. Mgr. F. X. Brunet, premier évêque du diocèse Mont-Laurier, a eu lieu dans la basilique d'Ottawa, en présence de plusieurs archévêques et évêques et d'un grand nombre de prêtres.

S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, a présidé à la consécration du prélat, assisté par S. G. Mgr Latulippe.

L'allocution de circonstance a été prononcée par le nouvel évêque de Joliette, Mgr Forbes.

Mgr Brunet a pris pour devise ces belles paroles: *Crux spes unica*.

Assemblée patriotique à Calgary

La Société du Parler Français d'Alberta nous dit l'*Etoile de St. Albert*, a tenu dimanche dernier à Calgary une assemblée à laquelle elle s'était fait représenter par son Secrétaire, M. Ernest Bilodeau et par M. J. Aug. Galibois, de Foncière Franco-Belge.

Les deux Délégués de la Société furent reçus avec une généreuse et cordiale hospitalité par tous les Canadiens-français de Calgary, et particulièrement par M. Vital Raby, le populaire et sympathique vice-président d'honneur de la Société, qui n'épargna rien pour assurer le confort de ses visiteurs et le succès de l'Assemblée. Celle-ci eut lieu à trois heures, dans la belle salle de l'Ecole Ste Marie, située non loin de l'église du même nom.

L'assistance était très nombreuse, surtout si l'on tient compte du nombre plutôt restreint des Canadiens de langue française qui résident à Calgary, où ils ne sont peut-être pas 500 sur une population de 80,000.

Après l'assemblée la plupart des Franco-Canadiens de Calgary s'inscrivirent dans la Société du Parler Français de l'Alberta.

L'A. C. F. C. à St-Hippolyte

Le groupe de l'A. C. F. C. de St. Hippolyte étudiait dans sa dernière séance la question de la formation d'un petit club dramatique, à l'effet de rendre nos séances plus amusantes et plus attrayantes. Nous avons déjà eu deux conférences qui ont été un succès mais nous trouvons encore que l'assistance n'est pas suffisante vu la population paroissiale. Ce sont surtout les jeunes qui nous manquent et c'est ceux là que nous voudrions avoir pour réaliser quelque chose de durable, car c'est à eux que sera l'avenir. Nous avons cru qu'un club dramatique serait un bon moyen d'attraction, aussi avons nous décidé de donner une séance récréative aux environs de la Noël.

Il pleut toujours sur le temple!

Le "Pays" vient encore d'être interdit par S. G. Mgr Bernard, de St. Hyacinthe, par S. G. Mgr Laroque, de Sherbrooke, par S. G. Mgr Emard de Vallayfield.

Le centenaire de Veuillot

C'est le 25 novembre qu'aura lieu à l'Universite Laval la grande manifestation en l'honneur du centenaire Veuillot Cette fête coïncidera avec celle que l'on célèbrera à Paris.

Les Elections de Terreneuve

Le gouvernement Morris a été maintenu au pouvoir à une majorité de 2 voix après une lutte électorale des plus vives.

Le Mexique et les Etats-Unis

La situation entre les deux pays est fort tendue depuis que le gouvernement Américain a demandé la démission de Huerta. Les élections présidentielles au Mexique le 26 ont été une comédie. Il a été constaté que le nombre des électeurs qui ont exercé leur droit de suffrage n'est pas suffisant pour constituer le choix constitutionnel d'un président en remplacement du général Huerta. Les chefs du parti catholique réclament la majorité en faveur de leur candidat. Le général Félix Diaz a donné sa démission comme brigadier général de l'armée. Les diplomates européens semblent disposés à agir de concert avec les Etats-Unis pour pacifier le Mexique.

Un portrait de Louis Veuillot par le Cardinal de Cabrières

A l'occasion du centenaire de Louis Veuillot, l'*Univers*, on le sait a ouvert une souscription pour élever un monument à son illustre fondateur. C'est à cette occasion que S. E. le cardinal de Cabrières adresse au directeur de l'*Univers*, M. le chanoine Lecigne, une très belle lettre, qui nous donne un portrait ressemblant et définitif du grand écrivain.

"Quand la mort le mit au tombeau, on put déposer sur son cercueil la plume dont il n'avait usé que pour le bien. Il avait eu des compagnons, des amis une vaste clientèle et dans le monde catholique, autant de lecteurs qu'il y avait de chrétiens capables de comprendre et de goûter notre langue. Il avait eu aussi des rivaux, des ennemis, des gens désireux de l'empêcher d'écrire, tant ils le redoutaient et même, en ce temps, où l'on parle tant de liberté, vint une heure où Veuillot n'eut plus ni son papier, ni sa plume, ni sa table; il lui fallut vivre d'emprunt et presque craindre de compromettre les journaux qui lui donnaient asile, et s'honoraient de sa collaboration temporaire.

Voyez maintenant, monsieur le Directeur! Voyez la gloire littéraire de cet homme, dont les livres étaient encore des articles, et des articles destinés à faire vivres la feuille illustre à laquelle il avait donné un si grand renom. On ne discute plus son talent et par la force même des choses la louange de son caractère, et personne ne doute plus que, dans cette vaste poitrine, n'ait battu un cœur à la fois fort et tendre, fort pour la lutte, tendre pour Dieu, pour l'Eglise, pour sa famille, pour tous ceux et pour toutes celles que la nature, la grâce, la sympathie avaient liés à lui ou conduits peu à peu à sentir et à aimer son influence. Il s'est usé dans son immense labeur, mais quelle gloire que d'avoir soutenu si longtemps de si constants combats, et de les avoir soutenu sans autre intérêt que celui de la cause à laquelle ils devaient assurer la victoire! Voilà une statue idéale, déjà dressée, déja réalisée sous les yeux de notre imagination; et quel sculpteur réussira à en faire une qui, matériellement, représente la beauté et l'expression de celle qu'admirent nos yeux intérieurs!

Et cependant il est juste que dans un temps de journalisme, un tel journaliste ait une statue, une statue qui soit l'hommage des croyants. Je vous remercie d'avoir ouvert, dans l'*Univers* d'aujourd'hui, une souscription destinée à permettre de donner du grand écrivain, une image fidèle, digne de la reconnaissance que nous lui devons.

Un ministre canadien-français de l'Ouest

(Suite de la 1ère page).

est au producteur de céréales, chez nous.

"Mais l'aide que notre législature donne à l'agriculture de notre province ne se borne pas à cela. Le gouvernement a mis à l'étude un projet de caisses agricoles, pour faire des prêts aux agriculteurs, à des taux d'intérêt raisonnables. Nous avons envoyé une commission royale étudier l'organisation et le fonctionnement des *caisses nationale*, en France, et des institutions rurales analogues, en Allemagne. Le rapport de la commission, qu'elle nous a adressé il y a une quinzaine de jours, est des plus favorables à l'établissement, par l'Etat, de caisses semblables, chez nous; il suggère que le gouvernement lui-même fournisse l'argent à ces caisses agricoles, vu que l'agriculteur de chez nous n'a pas d'argent disponible à y placer, comme celui de Québec ou des vieux pays.

"A l'heure qu'il est, les compagnies industrielles de prêts et placements, dans la Saskatchewan seule, ont placé 68 millions, parmi les agriculteurs, à un taux d'intérêt, parfois de 7 pour cent,—en moyenne de 8 à 9,—et, dans certains cas, très rares, de 15 pour cent, et à des conditions fort onéreuses pour l'emprunteur, par ailleurs. Le gouvernement de la Saskatchewan prend l'initiative d'établir ces caisses agricoles, selon les recommandations de la commission Royale envoyée en Europe. Le gouvernement empruntera l'argent nécessaire à ces caisses sur le marché anglais, et le placera parmi les agriculteurs de notre province, par l'entremise de ces caisses agricoles au taux même où il l'obtiendra sur les marchés plus les frais d'administration de ces institutions, frais minimes, croyons-nous. Le ministère Scott doit déposer, dès la rentrée de nos députés et l'ouverture de notre législature, le six de novembre prochain, un projet de loi relatif à l'établissement de ces nouvelles coopératives assistées par l'Etat."

Il est dix heures et demie, à la grande horloge de l'édifice parlementaire. Et M. Turgeon s'éloigne, tandis que nous pensons que, sur maints points, l'Est pourrait aller chercher des leçons d'administration pour le peuple, et par le peuple, dans les jeunes provinces de l'Ouest canadien.

Louis Veuillot

Quelques notes sur la vie du grand polémiste catholique dont on célèbre cette année le centenaire

LE JOURNALISTE AVANT SA CONVERSION

Louis Veuillot devint ensuite, à Rouen, collaborateur à l'*Echo de la Seine inférieure.* Il n'avait que 18 ans. D'abord il devait se borner à rendre compte du théâtre, mais bientôt il dit son mot sur toutes les questions actuelles. Il fait de la politique, de l'archéologie, des contes, des vers, et se fait remarquer surtout par sa critique hardie, souvent acerbe. Il persifle une mauvaise pièce, *un duel sous Richelieu*: "Il y a un petit trapu qui dit avec une voix de basse superbe: "Je vous aime! damnation!" La femme répond: Moi aussi! infamie et malédiction!" Alors vient un grand maigre qui apprenant tout cela, s'écrie: "Honte, opprobre et dérision!" On tire un coup de pistolet: détonation! Puis le public de siffler: ventilation!"

C'est fin, piquant et gouté.

Un acteur prétendit qu'il avait insulté sa femme, actrice médiocre, à qui Louis avait recommandé "de se rider un peu, et surtout d'allonger ses robes", puisqu'elle jouait la dame mûre. Il y eut duel au pistolet; la balle effleura la chapeau du jeune rédacteur, qui de sa vie n'avait tenu une de ces armes. Cet accident ne lui ôta rien de sa belle humeur, ni des vivacités de sa plume.

A chaque numéro de l'*Echo,* il donne des critiques, des contes, des nouvelles que dévore le public.

Au théatre, où l'on joue *Cinna,* il est frappé de la beauté et de la grandeur cornélienne. Il sent, il comprend la vraie langue française, et au fur et à mesure que son goût se forme, il perd son enthousiasme pour Victor Hugo.

En même temps que son esprit s'éveille à la juste critique, son âme éprouve des désirs de foi et des regrets. Parlant de la prière, il écrit: "Il doit être si doux de croire fermement que la prière de votre cœur s'en va toute rayonnante au ciel, et que là, elle est entendue". Plus tard, dans ses écrits, il aura une tendance à s'accuser d'écarts qu'il ne précise pas, ce qui peut faire croire qu'il fut, dans sa jeunesse, un bien grand pécheur. Mais c'est là une exagération voulue de sa réelle humilité. Sa jeunesse fut celle des jeunes gens de son temps, avec cette différence qu'elle était vouée au travail et franchement gaie.

D'instinct, il respectait le clergé; d'instinct aussi, il condamnait les écrits et les dessins obscènes.

Voici comment il flagelle un caricaturiste que tout le monde connaissait:

"Et la main qui s'est livrée à ces indignes travaux, s'écrie-t-il, ose, toute boueuse encore, livrer à la risée les noms et les traits des citoyens! et cet avilisseur public trouve des approbateurs!"

Ses ripostes terribles lui valurent un second duel dans lequel il eut sa redingote traversée d'une balle.

Peu après il était nommé "rédacteur en chef et seul" du *Mémorial de la Dordogne,* et il arrivait à Périgueux le 2 décembre 1832.

Ses polémiques et ses duels de Rouen lui avaient acquis dans le bureau supérieur de la presse, à Paris, une notoriété qui le faisait classer parmi les hommes d'avenir. A Périgueux il apparut comme un ferme champion de l'ordre public, qu'il défendit avec conviction.

Il n'oubliera jamais cette étrange société, sceptique, aimable et viveuse qu'il a décrite dans l'*Honnête femme,* cette petite ville où la bourgeoisie lisait Voltaire, où les légitimistes eux-mêmes, frivoles et sans principes, ne fréquentaient guère la cathédrale le dimanche que pour assister, rangés sur deux lignes, à la sortie des "dames".

"Autour de moi, a-t-il écrit, il n'y avait pas un homme à ma connaissance, pas un! ni fonctionnaire, ni magistrat, ni professeur, ni vieux, ni jeune, qui remplit ses devoirs religieux. C'était certainement une société gracieuse, polie, bienveillante, spirituelle, et pour tout dire elle ne me plaisait que trop: ce n'était pas une société chrétienne. Chacun s'y faisait en liberté, sans rien dire, non pas son Evangile, mais son petit Coran".

Il fit merveille à Périgueux; il s'entendait à "foudroyer l'anarchie" et même à s'opposer aux empiètements du clergé"; sa clientèle l'eût désiré plus anticlérical, mais il y sentait de la répugnance.

Il eut plusieurs polémiques avec les journaux locaux. Il répondit à leurs attaques avec tant d'esprit et de verve qu'il mit toujours les rieurs de son côté.

Son ardeur juvénile lui valut un troisième et dernier duel; il reçut une balle dans son habit, et son tour venu de tirer, il refusa, craignant de tuer son adversaire.

Il étudiait passionnément les auteurs du dix-septième siècle qu'il avait déjà lus, se nourrissant de leur moelle, de leur substance, leur prenant leur tour sobre, leur langue expressive et élevée. Il lut peu Voltaire et le dix-huitième siècle qu'il méprisait.

Il se trouva parfois en compagnie de joyeux viveurs, et leur conduite lui déplut bien vite. "L'ennui, dit-il, me semblait légitimer le goût du plaisir: mais le goût du plaisir blessait la conscience, jetait mille troubles dans l'âme, enfantait d'odieuses douleurs. Pourquoi cela? Qu'est-ce que la conscience?

Je ne comprenais pas.."

Il reçut alors une lettre de Gustave Olivier, lui annonçant qu'il était chrétien, et ajoutant "pour se faire mieux comprendre, qu'il avait un confesseur et qu'il communiait".

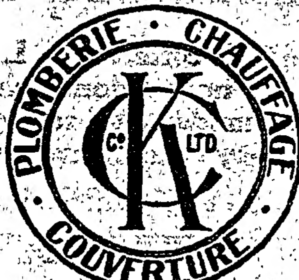
Croyant qu'un effroyable malheur était arrivé à Gustave, Louis Veuillot court chez son ami le préfet Romien.

"Qu'en pensez-vous? lui demande-t-il.—Notre ami est fou", répond le préfet incroyant. Louis part pour Paris: "Je ne le trouvai ni malade, ni fou, écrit-il, mais joyeux, quoique dans une situation de fortune assez pénible, plein d'espoir, surabondant de confiance, m'aimant d'une tendresse plus vive que jamais; enfin un chrétien. Il me fit le récit de ses combats: c'étaient les miens il me pressa de l'imiter dans le dernier effort qui lui avait donné la victoire. Hélas! le prix même du triomphe me fit peur".

Et Veuillot revient à Périgueux, troublé, agité, mais non convaincu.

(*A suivre*)





No. 5. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

"Au pays des glaces perpétuelles"

Récit d'un missionnaire

Un Esquimaux de s'écrier à cette vue: "*Oukoumeinkuni*", "*c'est lourd*". Le Père a saisi le mot. Sont-ce les clous ou le baril qui s'appelle "*Oukoumeinkuni*". Il présente un clou d'abord, puis le baril tout entier.

Lequel des deux est "*Oukoumeinkuni*"? L'Esquimau, qui ne voit pas la méprise du Père, répond que c'est le baril qui *est lourd.* Et le Père de m'appeler: Je viens d'apprendre un nouveau mot, savez-vous comment on dit "baril" en Esquimaux? Non. Cela se dit *Oukoumeinkuni.* De la sorte, notre dictionnaire le soir n'est pas fait pour nous donner des idées noires avant de dormir. Voilà comment nous apprenons la langue. C'est maintenant surtout que la compagnie d'un bon frère convers, sérieux et dévoué nous serait d'un grand secours. Les petits travaux de l'intérieur absorbent tout notre temps, et pourtant il nous tarde de pouvoir parler d'être à même d'expliquer à ces pauvres païens les mystères de notre sainte religion.

ESQUIMAUX. — Nous sentons que les Esquimaux sont bien disposés. Quelques-uns d'entre eux ont rencontré des Esquimaux de la Terre de Baffin et ont reçu d'eux quelques Bibles protestantes. A l'aide de l'alphabet qui est au commencement, ils ont vite appris à lire et à écrire. Ils se montrent l'un à l'autre. Quelques heures suffisent à un Esquimau pour apprendre les caractères syllabiques. Presque tous écrivent couramment dans leur langue. Ils demandent des livres. Ceux qui en ont sont anxieux d'avoir des explications. Il y a tant de chose qu'ils ne peuvent comprendre, le dialecte de la Terre de Baffin et du Labrador étant assez différent du leur. Ils sont heureux de voir les croix, images représentant ce Jésus dont le livre des Blancs parle tant. De la sorte, nous espérons faire quelque bien, et qui sait si ces pauvres païens si mal famés jusqu'ici, au point de vue de la religion, ne seront pas plus faciles à convertir que beaucoup d'autres tribus qui paraissaient mieux disposées et au fond, n'avaient jamais le courage de se décider pour ou contre le christianisme. Sans doute nous aurons bien quelques obstacles.

Tout d'abord les traditions et superstitions païennes qu'il faudra abandonner, y aura-t il là une grande difficulté? Je ne saurais me prononcer faute d'expérience.

Nous avons aussi la polygamie non pas générale, mais assez fréquente. La solution de cette difficulté dépendra toute entière des motifs qui portent l'esquimau à prendre deux femmes. Là encore il est difficile de se prononcer maintenant, faute d'expérience. Notre engagé, Albert, lui aussi, avait deux femmes. Un jour, il m'annonce qu'il va en rejeter une, et c'est ce qu'il a fait, dès qu'il a pu la remettre à ses parents sans exposer la vie de cette femme. Quelques jours plus tard, cessait aussi une union illégitime qui ne pouvait avoir d'autre raison d'être que la passion. Là encore nous comprimes que si nous n'étions pas cause directe de ce bien, du moins les Esquimaux savaient que cela nous ferait plaisir. Ils s'attendent à nos enseignements sur ce point. Le tout dépendra de la grâce de Dieu qui saura toucher les cœurs, si nous y allons pleins de zèle mais avec prudence et beaucoup de charité.

Il est un autre point sur lequel nous ne prendrons point de précautions. Les Esquimaux de Repulse Bay, ceux de nos paroissiens les plus éloignés au nord, ont été en contact avec les baleiniers, depuis bientôt 200 ans. Ils se sont habitués aux manières et aux travaux de ces gens. Ceux-ci rencontrant ailleurs des Esquimaux qui ne connaissaient rien des usages et des manœuvres à bord des géolettes, se sont mis à exalter les "Aiviliks" de Repulse Bay, et à les porter jusqu'aux nues. Cela est devenu une manie, si bien que les Aviliks se croient supérieurs aux autres Esquimaux.

Il n'y de différence entre tous Esquimaux que la distance de quelques milles qui séparent un camp d'un autre. Mais c'en est assez pour créer une distinction profonde. Ils affectent divers coupes des habits et des cheveux, ils ne s'allieront guère à une tribu différente, à des gens d'un camp différent. Sur le Nascopie déjà on me demandait si j'étais pour les Aviliks ou bien pour les "Kanipitu" (Esquimaux de Chesterfield). Quand à ceux des environ de Churchill (Paddlimiut) on ne daigne pas en parler. Si nous laissons s'accentuer ces divisions, avec l'usage et manière de parler différente, bientôt nous aurons à lutter contre toute la première éducation, c'est-à-dire contre tout ce qui leur paraîtra naturel au monde. En outre, et ici la question se complique, tous les Esquimaux de Répulse Bay paraissent frappés plus ou moins de stérilité. Il n'y a pas deux enfants en moyenne par famille. Admettons même que le commerce avec les baleiniers explique bien des choses sous ce rapport; il reste vrai que cette tribu va fatalement disparaître, la mortalité enfantine croissant en raison même de la stérilité quelles qu'en soient les causes, à moins qu'ils ne s'allient aux autres camps. Sans leur faire des reproches directs, je ne laisse passer aucune occasion de dire et de redire à qui veut l'entendre que tous les Esquimaux sont pour nous des Esquimaux, qu'il ne nous en coûtera nullement de prendre la prononciation d'un chacun, quand nous les visiterons dans leurs camps respectifs. Combien nous désirons posséder assez la langue pour leur faire comprendre qu'aux yeux de la foi, il ne saurait y avoir de différence en-

Le journaliste catholique

L. Veuillot, que les autorités les plus compétentes citent comme le modèles des journalistes catholiques, écrivait un jour à un ami qui venait de prendre la direction d'un journal; avec une sublime simplicité il traça de main de maître le programme que doit suivre tout journal catholique conscient de son rôle et de la responsabilité qu'il assume.

"Vous connaissez les devoirs du journaliste, parce que vous avez réfléchi sur celui du chrétien. Le journaliste est un citoyen armé pour la cause publique. Son péril est de ne guère relever que de lui-même, s'il veut remplir ses obligations envers Dieu et envers la patrie, ce péril devient son avantage et sa force. Il me semble que le journaliste catholique est le dernier reste de la chevalerie. Il ne quitte pas les armes; il va devant lui proclamant sa foi et portant secours. Il se propose de ne pas commettre d'injustice et de n'en point souffrir, si ce n'est contre lui-même. S'il en commet, il les répare: s'il en voit faire à ces risques et périls il combat pour en procurer la réparation. Saint Grégoire VII citait souvent ce verset de Jérémie: "Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang! car le respect de la Justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme".

"C'est un métier laborieux. Il y faut du cœur et encore du cœur. Notre temps n'aime pas la vérité, vous le savez, du reste; et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, "inopportuns". On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde. J'ai entendu souvent imputer ce méfait à un journaliste de votre connaissance. Je l'ai entendu imputer aussi au Pape, et il y a tout à l'heure dix-neuf cents ans que le Pape l'entend imputer au Fils de Dieu. Il en faut prendre son parti même lorsqu'on est beaucoup moins innocent que le Pape...

"Quant à d'autres adversaires que l'on rencontre en abondance et qui sont en même temps les adversaires et les ennemis de toute vérité religieuse, morale et politique, il faudrait se plaindre de ne pas les rencontrer, puisqu'on les cherche. On s'est mis en armes justement pour les combattre. Le mérite du soldat qui garde un fort n'est pas de consommer ses provisions dans la casemate, mais de paraître sur les remparts et de faire des sorties. Faites donc des sorties, faites-en toujours. Sous l'étendard que vous portez, on en revient toujours avec honneur. Dans ces sortes de batailles, les ennemis qui croient avoir des armes et qui veulent loyalement combattre, se font prendre. Ceux qui n'ont que des appétits et des passions, n'ont aussi pour armes que des injures; ils s'échappent mais ils ne blessent point. Au temps où nous sommes, il n'y a plus de distance ni de Paris à Pékin, ni du bouge et du bagne, aux grands emplois, ni de la fausse clef au coffre-fort, ni du poignard au cœur; mais la distance est encore infranchissable entre la renommée de l'honnête homme et la plume du gredin. On dort fort tranquille sous les plus fortes averses d'encre empoisonnée. Elle ne tue pas et elle ne noircit pas. La probité a quelque chose en elle qui dissout ce venin".

"Marchez d'un pas ferme dans votre bonne voie. A travers les contradictions vous trouverez le contentement de ceux qui travaillent pour la justice et qui ont la certitude du rassasiement futur....

"L'idéal d'un rédacteur en chef pour un journal catholique serait à mes yeux, un homme fait et froid, "sachant bien son cathéchisme et l'application du cathéchisme aux questions politiques", circonspect et résolu, ayant la langue en bouche autant que la plume en main, et de cette trempe d'âme qui fait que l'on prend le premier rang, encore qu'on ne soit pas par la fortune et par l'ordre dans la première condition. Diriger en prenant conseil, voilà l'œuvre.

"J'ai connu la situation de l'homme sans épargnes. Ce n'est pas la plus rare, ni, Dieu merci, la plus triste du monde. Le bon Dieu a fait les pauvres pour le servir et pour s'en servir......"

Grouard, Alta.

Un futur centre canadien-français

L'ancienne mission catholique de Grouard, fondée il y a cinquante ans par de courageux missionnaires, progresse d'une façon extraordinaire.

Il y a un an ce village avait une population canadienne-française de 500 âmes. Actuellement plus de 2000 habitants sont groupés sur les rives du beau Lac des Esclaves, et cette ville deviendra sous peu un des plus forts centres canadiens-français de l'Ouest canadien.

A l'heure présente des homesteads sont pris à 300 milles de Grouard, soit 500 milles d'Edmonton et avec l'arrivée des chemins de fer, cette région progressera à vue d'œil.

---

tre l'âme de tel ou tel pour la seule raison qu'il habite au nord ou au sud, ou bien parce que l'un se nourrit de viande de morse, et l'autre ne vit que du caribou. Le catéchisme, d'ailleurs est facile à faire, et bien vite, nous allons commencer.

Les Esquimaux sont nombreux, comptant au-delà de 3000 âmes mais sont disséminés sur un espace de 800 à 900milles, 350 lieues environ du nord au sud, et 400 milles, 160 lieues de l'est à l'ouest. Ce sont les limites de notre paroisse actuelle. Nous aurons à voyager beaucoup et bien loin pour visiter tout ce monde. Cet hiver, nous passerons les mois les plus rigoureux d'hiver dans notre maison-chapelle. Nous ne connaissons pas la langue, et nous n'avons pas ce qu'il faudrait pour voyager en sureté.

VOYAGES D'HIVER ET TEMPÉRATURE.

Les voyages d'hiver, en effet, sont tout différents de ce qu'ils sont dans le bois. Même à égale température, le froid se fait beaucoup plus sentir ici, parce que les jours de temps calme sont fort rares, à peine deux par mois. Une autre raison, et celle-ci explique tout, c'est qu'ici, tempêtes, bourrasques, poudreries, se succèdent chaque jour, sans que pour cela le thermomètre varie le moins du monde. Tous les voyageurs et missionnaires du Nord vous diront qu'ils préfèrent 45o centigrades, calme, à 20 avec vent. Le vent des poudreries fait beaucoup souffrir, en effet, mais il ne va guère sans nuages et temps couvert, le thermomètre accuse une grande différence de température. Il fait moins froid, quoiqu'on souffre bien d'avantage. Au lac Caribou, où presque chaque année nous avions 60 à 65 centigrades, il était inoui de voir des tempêtes par un froid excédant 35o. A 40 degrés, c'était toujours temps calme et sec. Ici, tout le mois de novembre, le thermomètre se maintient de 30 à 35, et les jours de calme ne sont guère connus. Nous remmettons d'un jour à l'autre de prendre quelques photographies de scènes d'hiver, et malgré tout le désir que nous avons de le faire, nous n'avons pas pu encore y réussir. Dans le bois, en voyage, on compte par feux et campements, dont le nombre varie suivant les difficultés ou misères de la route: neige molle et épaisse, tempêtes ou froid intense. Et c'est aux jours de bourrasques et poudreries que l'on apprécie davantage le bien être que procure l'immense brasier du soir, et à l'heure des repas. Toutes les haltes se font à l'abri des taillies d'épinettes rabougries, mais serrées et touffues qui protègent assez bien contre le vent. Ici, rien de tout cela. Du bois on n'en trouve pas à 400 milles à la ronde, de quoi allumer le feu une seule fois pendant l'année. Ne songeons donc pas au feu Moins encore songera-t-on à s'arrêter pour changer bas ou souliers, même si on se sent les pieds froids ou humides. Le remède serait pire que le mal. Ce n'est que le soir, dans l'iglo, ou maison de neige, qu'on pourra le faire. Encore faudra-t-il attendre que la lampe à l'huile de phoque ou à pétrole ait quelque peu élevé la température initiale. La moindre imprudence, on le voit, peut devenir fatale: les pieds trop serrés, ce qui est toujours froid, ou encore trop chauds, ce qui engendre le frimas sur les souliers, les nippes et les bas, que de choses à prévoir. Le matin, un pauvre déjeuner de viande plus ou moins dégelée à la chaleur de la lampe, tout le jour, impossible de rien prendre autre chose que de la viande gelée et la neige, puis le soir, un souper qui n'est que la répétition du repas du matin. Passez maintenant une partie de la nuit à faire dégeler les gants, bas, souliers et autres vêtements que le froid intense a couverts de frimas, aussi durs et aussi froids que la pierre. Voici la journée de voyage.

Aux jours trop rares de beau temps calme et clair, la neige durcit, craque et résonne sous les pas donnant un son presque métallique qui se répercute dans l'air raréfié, et s'entend de fort loin. On dit alors que la neige crie. L'expression est juste. Ce bruit étrange des pas de l'homme en marche, voir même d'un chien qui remue vous fait l'impression d'une masse qui tendrait à écraser la croûte durcie de la neige, laquelle résiste et donne ce son sec, aigu, pénétrant qui tient du craquement et de la plainte. Il nous arrive d'entendre quelqu'un venir chez nous, il approche, le voici arrivé, nous regardons au dehors, personne ne vient, nous entendons seulement les pas des Esquimaux qui sortent de leur maison de neige à quelque 500 mètres de la nôtre.

La vue aussi a ses déceptions. Rien n'indique au voyageur s'il est sur terre, sur mer ou sur les lacs. En temps calme, il distinguera bien quelques rochers debout, au sommet des collines les plus élevées, mais sans parler du mirage qui trompe sur les distances, ces rochers eux-mêmes changent d'aspect chaque jour, suivant le vent qui les fouette, les nettoie d'un côté et les recouvre de neige. On ne peut les reconnaître d'un jour à l'autre, tout comme notre tas de sacs de charbon devant la maison. Il n'y a pas trace aujourd'hui demain, ils sont tout à découvert jusqu'à terre, le plus souvent, libres de neige d'un côté, de l'autre ils ne font qu'un avec elle. Ainsi en est-il également des bordillons de glace au bord de la mer. Ils vont, viennent, s'amoncellent les uns sur les autres, en guise de montagnes, se brisent, se séparent en crevasses profondes, et disparaissent pour ne laisser après eux qu'une glace unie, tantôt vive et luisante, tantôt couverte de neige poudreuse, sèche qui émite le grésil.

Voici donc les beaux jours de temps calme et clair. Le soir, ce sont des miriades d'étoiles qui scintillent ardentes au ciel et l'aurore boréale aux mille couleurs qui se croisent et s'enchevêtrent, comme en se jouant, avec la rapidité de l'éclair. Le Père Leblanc s'étonne de la lumière intense de ces nuits claires et froides Il prend un livre, l'ouvre au hasard, et lit couramment, comme en plein jour. Mais heureux ceux qui ont un bon gite pour la nuit, le froid est intense et pénétrant. A notre maison toute neuve, les clous couverts de frimas, se resserrent, ils raidissent, on dirait qu'ils cèdent de tout côté dans les murs comme des coups de masse.

(A suivre)

Chronique Locale

—Une compagnie de tramways électriques a demandé une franchise de 20 ans pour construire ici un système de tramways. Le représentant de la compagnie assure que les travaux commenceront aussitôt que la franchise sera accordé et pourront s'effectuer en une couple d'années. La conseil de ville a mis le projet à l'étude qui semble favorablement accueilli par le public.

—La livraison postale à domicile donne excellente satisfaction et se fait avec beaucoup de ponctualité.

—Depuis que la glace est prise sur les étangs aux environs de la ville, les patineurs s'y donnent joyeux rendez-vous.

—Les scieries de la Prince-Albert Lumber Co. sont fermées pour l'hiver depuis mardi dernier.

—L'un des dynamos qui produisent l'électricité de la ville a fonctionné irrégulièrement cette semaine et la lumière a manqué à certains moments. L'accident a été causé par l'emploi d'huile de qualité inférieure pour le moteur.

—Le comité spécial d'enquête pour les travaux des Chutes Lacolle fait faire la vérification des comptes.

—On se plaint que les taxes municipales sont beaucoup trop élevées dans la plupart des villes de l'Ouest.

—Le Dr Bliss a fait a l'hopital de la Ste Famille une opération délicate de greffe humaine. pour sauver la vie de M. Frank Ranstad qui a subi il y a quelque temps de graves brûlures. Le sujet charitable qui a consenti à donner une partie de peau nécessaire est un ami, M. Stewart Stanley.

—M. Creighton, entrepreneur démissionnaire des travaux hydrauliques des Chutes Lacolle, est parti pour Winnipeg avec sa famille.

—Le mois dernier 25 chars des bestiaux ont été expédiés de Wakaw. L'élevage se fait avec profit dans cette région.

—Au bureau de l'Industrie à Winnipeg on expose un petit canon de trois pieds de long, six pouces d'épais, qui a été trouvé à Cumberland par M. F. K. Herchmer, dans la Saskatchewan à l'eau basse. On croit que ce canon avait été apporté par l'explorateur français LaPerouse dans son expédition contre le fort York.

—C'est le 27 octobre 1878, qu'un bureau des terres fut établi à Prince-Albert avec M. George Duck comme directeur.

—Le Rév. Père McCaffrey est revenu vendredi soir après avoir assisté au Congrès catholique de Boston.

—M. l'abbé Gagné, de Big River, est parti pour Montréal mardi matin.

—M. l'abbé P. E. Myre, était de passage à l'évêché mardi et mercredi.

—M. l'abbé Meindre a prêché une retraite à Duck Lake qui a remporté un grand succès.

—Un feu de prairie s'est propagé dans le district de Davis et a menacé de s'étendre à la réserve sauvage John Smith. On a fait appel aux pompiers de Prince-Albert.

—M. A. Sicard, de Dana était de passage en ville.

—Les permis de construction pour le mois dernier s'élèvent à $27,100.

—On dit que la glace commence à prendre sur la branche sud de la Saskatchewan.

—Un incendie chez M. Octave Granger à St. Brieux, à causé des dommages pour $5,000. L'assurance n'est que de $1,800.

—Melle Tremblay, institutrice de Vonda, était en visite chez Mde Pfeiffer et Mlle E. Houle ces jours derniers.

Marcelin, Sask.

—Les travaux de l'église retardés par le mauvais état de la température sont maintenant poussés avec activité aussi nous aurons la messe dimanche prochain au Village.

—Le presbytère est presque complètement achevé, M. le curé en prendra possession dans quelques jours.

—Les travaux du nouveau magasin à rayons de Lalonde & Cie sont commencés. Déjà l'entrepot est presque achevé. Ces travaux sont sous la direction de M. Adrien Taillon.

—L'organisation du bazar est presque finie. Nous publierons sous peu une liste des généreux donateurs ainsi que celle des personnes qui ont bien voulu se dévouer à cet œuvre. C'est toujours avec grand plaisir que nous recevrons les objets qu'on voudra bien nous donner pour ce bazar. Prière d'adresser ces objets à M. L. P. Taillon, Sec. Trés. Marcelin.

—Le concours de popularité entre Mlle Anela Lusignan et Mlle H. Labelle bat son plein, aussi de part et d'autre on bataille ferme.

—Etaient de passage à Marcelin: M. C. E. Bishop de Merrich Anderson Ltd., T. W. Autcheson de Whitela Co., E. P. Hall de Ames Holden Co.

—M. Mailloux, de Fraserville, P. Q., était aussi de passage à Marcelin dans l'intérêt de la Ste-Laurence Furniture Co.

—M. le curé Myre est parti pour Prince Albert mardi et sera de retour jeudi.

—Il y a une grande joute de euchre en perspective entre MM. J. I. Lalonde et J. J. Labrosse d'une part et le Dr Langlois et J. P. Labrosse d'autre part, MM. A. Taillon, J. L. Landry et L. P. Taillon sont les juges officiels. La joute doit durer pendant 3 heures consécutives.

—M. Hopkins père du Dr B. A. Hopkins est en promenade à Marcelin l'hôte de son fils.

—Il nous est bien agréable de reconnaître publiquement le dévouement de notre agent du C.N. R., M. J. P. Bédard, aussi nous lui souhaitons un long règne parmi nous.

—N'oublions pas les dates 24 et 25 novembre prochain pour le Bazar de Marcelin, qu'on s'y rende en foule afin d'aider généreusement à doter notre village d'une église digne de lui.

—Le résultat de la joute de Euchre entre MM. J. I. Lalonde et J. J. Labrosse et MM. Dr Langlois et J. P. LaBrosse a été de 10 à 8 en faveur des deux derniers. Dimanche prochain il y aura joute entre les vainqueurs et MM. Lacerte et L. P. Taillon.

—M. Warren voyageur de commerce est de passage à Marcelin.

L'oeuvre de la Propagation de la Foi

D'après une statistique soumise au Congrès des Missions, à Boston, par S. E. le cardinal O'Connell, la Société de la Propagation de la Foi, de Lyon, France, depuis sa fondation, en 1822, a versé, en faveur des missions catholiques, $79,000,000, dont $11,000,000 pour les missions de l'Amérique.

Un mot d'enfant:

Tomy a cinq ans et sa mère commence à lui montrer l'alphébet; mais Tomy, qui s'irrite facilement, donne soudain les signes d'une colère concentrée.

—Alors, tu ne veux pas apprendre à lire? lui demande sa mère.

—Non, je ne veux pas apprendre, répond rageusement Tomy. . . je veux savoir!

Le Marché

PRIX DES GRAINS

à Saskatoon

BLÉ—	
No. 1, du Nord	60
No. 2, du Nord	58
No. 3, du Nord	56
No. 4, du Nord	
Au wagon—	
No. 1, du Nord	63
No. 2, du Nord	61
No. 3, du Nord	59
No. 4, du Nord	53½

Probabilité (Winnipeg)

	HAUSSE	BAISSE
BLÉ—		
Oct.	79⅛	78½
Nov.	79⅛	78⅝
Dec.	78⅝	78
Mai	84¼	83⅝
AVOINE—		
Oct.	32	32⅛
Nov.	32¼	32½
Dec.	32⅜	32½
Mai	56	36⅜
LIN—		
Oct.	1.14¾	1.16⅜
Nov.	1.15	1.16½
Dec.	1.14¾	1.15

à Winnipeg

BLÉ—	
No. 1, du Nord	78
No. 2, du Nord	76
No. 3, du Nord	74
No. 4, du Nord	68½
BLE D'HIVER—	
No. 1,	79½
No. 2,	77½
No. 3,	75
AVOINE—	
No. 2, C. W.	32
No. 3, C. W.	30¾
Rejeté	32¼
LIN—	
No. 1, N. W. C.	1.15

Probabilité (Minnéapolis)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.	81⅛	80⅝
Mai	86⅜	85⅞

Probabilite (Chicago)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.	83⅛	82½
Mai	88⅛	87⅝